

CCAS de FRAZE

Procès- verbal de la réunion du Conseil d'Administration du Ccas

En date du 24 Septembre 2018 à 10h00

§§§§§§

Etaient présents : Mesdames Monique Ducloux, Mireille Leroy Odile Normand, Brigitte Pistre, Messieurs Joël Destouche, Alain Gauthier.

Pouvoir de Madame Jeanine Brouard à Alain Gauthier.

Absentes : Mesdames Dominique Béquignon, Maryse Allender (excusées)

§§§§§§

Le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 3 Octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

L'objet de cette réunion consistait à la préparation du banquet annuel des aînés fixé au 11 Novembre 2018 et des cadeaux de fin d'année.

Banquet annuel

Le recensement des bénéficiaires a été effectué par Christine Trécul et Alain Gauthier.

Sont concernés : 32 couples, 30 dames et 24 messieurs soit 118 personnes. Une invitation leur sera adressée dont la mise sous pli est fixée au 9 Octobre à 15h00 en mairie.

Le repas, qui sera préparé par notre commerce « l'Etape des saveurs », est proposé aux membres du conseil d'administration sur la base de 30 euros par personne, et le menu en est arrêté.

La mise en place des tables, nappage et décorations florales, seront effectués le 10 Novembre à partir de 14 heures par des membres du Ccas.

Le cadeau de fin d'année.

Les membres du conseil ont convenu de reconduire à l'identique les dispositions arrêtées précédemment concernant le cadeau de fin d'année sous forme de bons d'achat d'une valeur de 15 euros à valoir auprès des deux commerces frazéens. En conséquence chaque bénéficiaire recevra 2 bons d'achat de 15 euros à utiliser à l'Etape des Saveurs ou aux Spécialités du Champ de Mars.

La validité de ces bons est fixée au 30 Juin 2019. Ils seront adressés aux personnes concernées ultérieurement.

La séance est levée à 12h30.